

OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME DE GRUISSAN

ARRONDISSEMENT
DE NARBONNE

DELIBERATION DU COMITE DE DIRECTION
SEANCE DU 6 Février 2024

L'AN deux mille vingt-quatre
CONVOCAION du 30 Janvier 2024

A 18 H 00

Elus

Didier CODORNIU	Président	x
Michel CAREL	x	
Benjamin PARRA		
Marie Anges FUENTES		
Jean Marie LAVOUE		
Sylvie FERRASSE	x	
Joseph GIMENEZ	x	
Marie Lou LAJUS	x	
Julie BEHLERT		
Charlotte ESPITALLIE		
Alexia LENOIR		

Personnalités Qualifiées Titulaires

Personnalités Qualifiées Suppléantes

Jean Michel ARIBAUD		Xavier GALAN	
Edyr BELHABCHI	x	Eric MATTEI	x
Laurent CAVAILLE	x	Didier GASS	
Christophe GASTON		Roland LARIPPE	
Hugues MARTIN	x		
Charlotte MOLLIEIX		Jean Pierre DOOGHE	x
Frédérique OLIVIE		Félix POPOVICS	x
		Alain SOLER	
Daniel REYNE	x	Louis LABATUT	x
Bénédicte STOLL	x	Véronique ANDRIEU	

Secrétaire de séance, article R133-7 du Code du Tourisme : Jean-Claude MERIC, Directeur

Quorum : atteint, le Comité Directeur est présidé par le Président, Didier CODORNIU

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE –
BUDGET ANNEXE PORT DE PLAISANCE**

Monsieur le Président présente la décision modificative, pour le Budget Annexe Port.

11170 Code INSEE	OFFICE DE TOURISME DE GRUISSAN Budget Port	DM n°3 2023
---------------------	---	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil d'administration
DECISION MODIFICATIVE 2023

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-0615 : Dotations aux prov. pour risques et charges d'exploitation	0.00 €	13 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 06 : Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	0.00 €	13 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-7815 : Reprises sur prov. pour risques et charges d'exploitation	0.00 €	0.00 €	0.00 €	13 000.00 €
TOTAL R 78 : Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0.00 €	0.00 €	0.00 €	13 000.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	13 000.00 €	0.00 €	13 000.00 €
INVESTISSEMENT				
D-2182 : Matériel de transport	0.00 €	60 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2188 : Autres	60 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	60 000.00 €	60 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	60 000.00 €	60 000.00 €	0.00 €	0.00 €

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré,
Avec 12 voix Pour - 0 voix Contre et 0 Abstention

ACCEPTÉ la décision modificative proposée
AUTORISE Monsieur Jean Claude MERIC, Directeur Général à prendre toutes mesures d'exécution de
cette délibération

Pour copie certifiée conforme
Le Président
GRUISSAN, le 07/02/2024



Acte à classer

042024

1

En préparation

2

En attente retour
Préfecture

3

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-02-16T15-21-34.00 (MI251047867)

Identifiant unique de l'acte :

011-425127685-20240207-042024-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Décision modificative budget annexe port

Date de décision : 07/02/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

Identifiant unique de l'acte
antérieur :

Acte : 042024.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé Date **16/02/24 à 15:21**

Par **BAERENZUNG Stéphanie**

Transmis Date **16/02/24 à 15:21**

Par **BAERENZUNG Stéphanie**

Accusé de réception Date **16/02/24 à 15:28**

Délibération rendue exécutoire le 16/02/2024 à 16h
Pour le Président
Par Délégation
Le Directeur Général
Jean Claude MERIC

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "JC Meric", with a horizontal line underneath.